



FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

**EBD ENFANT & JEUNE ADULTE - DPC - DPC
13002325015**



**Changez de vision sur l'EBD, approche
préventive et thérapeutique**

Mise à jour du document le 09/07/2024

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Intégrer efficacement les évolutions de la Convention Nationale des Chirurgiens-Dentistes pour une meilleure prise en charge des patients
- Maîtriser le fonctionnement de l'EBD, ses objectifs et sa réalisation et l'expliquer aux patients
- Maîtriser les spécificités de la prise en charge de chacun de ces patients en fonction de leur âge et de leur situation
- Faire un diagnostic et mettre en place un programme de soins si nécessaire
- Reconnaître les cas pour lesquels un avis spécialisé est nécessaire (ORL, orthophoniste, ODF...)
- Enseigner au patient (et à ses parents le cas échéant) les règles de l'éducation sanitaire (alimentation, fluor, brossage...)
- Dépister et intercepter les dysmorphoses
- Mettre en place un plan de traitement et un arbre décisionnel
- Maîtriser les connaissances et les pratiques en ce qui concerne les scellements de sillons
- Maîtriser les connaissances et les pratiques en ce qui concerne les soins de préservation de la vitalité pulpaire
- Maîtriser les connaissances et les pratiques en ce qui concerne l'économie tissulaire
- Optimiser le choix des matériaux en fonction des différentes techniques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas cliniques

Mises en situations professionnelles

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription dans le cadre du DPC :

1 : Pré-inscription via le formulaire en ligne [ICI](#).

2. La référence du programme DPC est en cours de validation à l'ANDPC et vous sera communiqué prochainement par le service formation.
Vous devrez alors vous connecter sur votre espace www.mondpc.fr et vous inscrire au programme souhaité

Inscription hors DPC :

1 : Inscription et règlement via le formulaire en ligne [ICI](#).

2 : Vous recevez un mail de confirmation d'inscription

3 : Le lundi qui précède votre formation, vous recevrez par email votre convocation avec tous les éléments pour rejoindre votre classe virtuelle

4. Vous recevrez sous 7 jours après la formation, votre attestation de présence et de règlement

FORMATEURS

Dr Marie Dacquin

Dr Romain Jacq

Dr Alexis Jacquier

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

30

DURÉE

1 journée de 7 heures

TARIF

De 360€ à 455€

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif DPC : 455 €

Tarif hors DPC : 360 €

Le déjeuner n'est pas inclus.

CALENDRIER

En inter :

- **10 octobre 2024**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**

En intra :

Sur demande (formation@ufsbd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

- Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants: 94%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **19 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

DPC : à hauteur de 455€ (sous réserve de crédits DPC suffisants disponibles)

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 250 €/jour* (dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 750 €/an)

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

*Formation susceptible d'être prise en charge

TUTORIELS PRISE EN CHARGE

[Tutoriel DPC](#)

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

SPÉCIALITÉ

Prévention

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat